

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1083

présenté par

Mme Do, M. Dombreval, M. Haury, Mme Josso, Mme Meynier-Millefert, Mme Bureau-Bonnard,
Mme Magnier, M. Ardouin, Mme Jacqueline Maquet et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 45, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.